D 34 911/10

G. OSPRYNCHOTE. OSPRYNCHOTUS. *Spinola.*

ORDRE DES HYMÉNOPTÈRES. — TRIBU DES TÉRÉBRANTS.

FAMILLE DES ICHNEUMONIDES. — SOUS-FAMILLE DES OPHIONIDES.

Antennes insérées vis à vis le milieu des orbites oculaires internes, assez rapprochées, filiformes, moins longues que le corps, dans les deux sexes, de vingt-quatre à vingt-cinq articles indépendamment de la radicule, qui est apparente. Premier article, n'atteignant pas le haut du front, en olive vidée, coupée en dessus, d'avant en arrière et de haut en bas. Second article obconique, plus mince et un peu plus court que le précédent, très apparent en dessus dans l'échancrure du premier, le dépassant à peine en dessous. Troisième et suivants jusqu'à l'avant-dernier, cylindriques, d'abord beaucoup plus longs que larges, diminuant rapidement en longueur après le huitième. Dix-huitième et suivants transversaux, peu distincts et difficiles à compter, le dernier terminé en pointe mousse.

Tête moyenne, allongée et rétrécie en avant; la face, les joues, le labre et les autres parties de la bouche formant ensemble une espèce de museau allongé. (C'est à ce trait, d'autant plus remarquable qu'il est très rare dans cette famille, que fait allusion le nom générique d'*Osprynchotus*, id est *fere rostratus*.)

Vertex court, quatre fois plus large que long, en trapèze élargi en avant. *Front* faiblement convexe, en triangle transversal. *Face* deux fois, au moins, plus longue que le front, prolongée notablement au delà des yeux à réseau, se confondant, en avant, avec l'épistome ou chaperon et, des deux côtés, avec les joues; sutures intermédiaires complétement effacées; joues en demi-cônes tronqués.

Yeux à réseau latéraux, ovales, grands et saillants.

Ocelles au nombre de trois, à la base du front, rapprochés et équidistants : triangle ocellaire équilatéral.

Labre assez grand, entièrement découvert, plane; bord antérieur arrondi; bord postérieur droit.

Mandibules minces, arquées, entourant le labre qui les sépare, ne pouvant se rejoindre qu'à leur extrémité, celle-ci bidentée; dents petites et aiguës, l'antérieure ou supérieure plus forte que l'autre.

Palpes filiformes. *Maxillaires* de cinq articles : les quatre premiers obconiques; second un peu plus grand que le premier; troisième et quatrième à peu près égaux entre eux et moitié plus petits que le second; cinquième mince, cylindrique, plus long que celui qui le précède. *Labiaux* de quatre articles : premier plus mince et plus long que chacun des suivants; deuxième, troisième et quatrième égaux en longueur et cylindriques; extrémité du dernier arrondie.

Prothorax très court; dos ne s'élevant pas à la hauteur du mésothorax; flancs peu rentrants et n'étant pas expressément excavés pour la retraite des fémurs antérieurs.

Mésothorax en contact immédiat avec le bord postérieur de la tête : disque d'une seule pièce. Autres parties du corselet comme dans plusieurs autres *Ichneumonides* et renvoyées à la description de l'espèce. *Écailles alaires* ovales.

Abdomen inséré à l'extrémité postérieure et inférieure du métathorax, au même niveau que les pattes de la troisième paire, très allongé, fortement comprimé, le plus souvent penché de manière à décrire une courbe dont la convexité est du côté du dos, de huit anneaux dont le dernier est, pour ainsi dire, surnuméraire, parce qu'il appartient exclusivement à l'appareil génital. Premier anneau pédonculiforme, d'une seule pièce tubuleuse, muni de deux tubercules stigmatifères, échancré en dessous :

vide de l'échancrure occupé par une membrane flexible destinée à se prêter aux mouvements des autres anneaux 2-7, augmentant progressivement en largeur et diminuant en longueur, comprimés latéralement, formés de deux pièces en demi-cônes superposées l'une à l'autre et réunies par une membrane flexible qui se prête à leur rapprochement et à leur éloignement : la pièce dorsale étant toujours plus grande que la ventrale, l'embrassant des deux côtés et la dépassant en arrière, au point que, si l'abdomen quitte forcément sa courbure naturelle et s'étend en ligne droite sur un plan horizontal, la septième plaque ventrale semble terminée au dessous de la cinquième dorsale. Huitième segment formé pareillement de deux pièces entières dans les *mâles*. Dans les *femelles* la pièce ventrale est fendue dès son origine et divisée en deux demi-tuyaux linéaires creusés en dessus et formant ensemble un étui destiné à défendre la tarière, depuis sa naissance jusqu'à l'extrémité du corps.

Tarière de la femelle plus ou moins prolongée en arrière, au delà de l'extrémité du corps, conformée comme dans les autres *Ichneumonides*. Voyez les *G. cryptus*, *pimpla*, *Grav*, etc.

Pattes simples, minces et allongées ; tibias épais proportionnellement à la ténuité des autres pièces ; ceux de la troisième paire à trois faces, dont deux supérieures obliques et une inférieure horizontale ; arêtes intermédiaires droites et mutiques. Tarses de cinq articles : les quatre premiers garnis, en dessous, de deux rangées marginales de soies courtes, fines et serrées ; le premier, aussi long que les trois autres pris ensemble ; ceux-ci diminuant progressivement en longueur, du deuxième au quatrième ; cinquième plus long que le quatrième, muni, en dessous, d'une pelote membraneuse et terminé par deux crochets simples. Tarses de la troisième paire aussi épais que dans les espèces du *G. anomalon*, *Grav*.

Région caractéristique de l'aile supérieure (St-Fargeau) composée d'une seule cellule radiale, étroite, allongée, à bord interne sinueux, terminée en pointe et sans appendice, à quelque distance de l'extrémité de l'aile, et de trois cellules cubitales. La première, très grande, reçoit la première nervure récurrente, un peu avant le milieu. La seconde petite, en pentagone presque régulier, reçoit la seconde nervure : la troisième est grande et complète.

O. DU CAP. *O. Capensis*. Spinola.

Dimensions : longueur du corps, prise du haut du front jusqu'à l'anus, 10 lignes. — *Id.* du devant de la tête prise du haut du front jusqu'à l'extrémité du labre, 1 ligne 1/2. — *Id.* de la portion de la tête qui s'étend au delà des yeux à réseau, 2/3 de ligne. — *Id.* du vertex, 1/2 ligne. — *Id.* du corselet, 2 lignes 1/2. — *Id.* de l'abdomen, 7 lignes. — Largeur de la tête, mesurée au haut du front, 1 ligne 1/4. — *Id.* du corselet à l'origine des ailes supérieures, 2 lignes. — *Id.* de l'abdomen à son origine, 1/4 de ligne. — *Id.* au milieu du sixième anneau, 2/3 de ligne.

Formes. Corps mat, finement pointillé ; ponctuation plus forte et plus serrée sur les côtés du segment post-scutellaire et sur le dos du métathorax. Pubescence rare, poils plus serrés et couchés en arrière, à l'extrémité de l'abdomen. Antennes glabres. Devant de la tête lisse. Disque du mésothorax uniformément convexe en avant et au milieu, penché brusquement en arrière, au point de former une fossette transversale au contact de l'écusson. Bords antérieurs du segment scutellaire saillants et caréniformes ; faces latérales en un plan incliné de haut en bas, d'avant en arrière et de dehors en dedans ; bords postérieurs enfoncés et sulciformes ; écusson élevé, faiblement convexe, en trapèze allongé et élargi en avant. Segment post-scutellaire très

étroit ; post-écusson court, transversal, saillant, mais ne se relevant pas à la hauteur de l'écusson. Dos du métathorax uniformément convexe, doucement penché en arrière. Des pièces qui sont censées le composer, il n'y en a que trois qu'on puisse distinguer nettement, parce que l'antérieure médiane, les trois intermédiaires et les trois postérieures sont intimement soudées ensemble et forment un tout où on n'aperçoit aucune trace de suture : les deux antérieures latérales sont courtes, larges, rebordées et arrondies en arrière. Premier anneau de l'abdomen subcylindrique ou s'élargissant très peu en arrière : tubercules stigmatifères latéraux coniques, placés vers le milieu de la longueur de l'anneau. Côté radial de la deuxième cellule cubitale plus grand que chacun des cubitaux : côtés transversaux plus grands que le radial.

Couleurs. Antennes, corps et pattes noirs. Articles huit à douze des antennes, face, labre, tarses et tibias jaunes. Extrémité tarsienne des tibias postérieurs, base du premier article des tarses de la même paire noires. Onglets obscurs. Ailes violettes.

Sexes. Femelle : quatre derniers anneaux de l'abdomen jaunes ; tarière de la longueur de l'abdomen. — Mâle : huitième plaque ventrale plane, étroite et allongée. On aperçoit entre elle et la plaque dorsale correspondante les extrémités de deux appendices linéaires et pubescents qui font partie de l'appareil génital dont les autres pièces ne sont pas en évidence.

Patrie. Cap de Bonne-Espérance. Trois mâles et trois femelles rapportés par M. Drège.

MAXIMILIEN SPINOLA.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. I. *Osprynchotus capensis* ♂, grandeur naturelle.
II. Abdomen du même, vu de profil.
III. *Osprynchotus capensis* ♀, grandeur naturelle.
IV. Tête vue de face, très grossie.
V. *Id.* vue de profil, avec le même grossissement.

MUSEO REGIONALE DI STORIA NATURALE TORINO
Insectes Pl. 75.
N. 8.

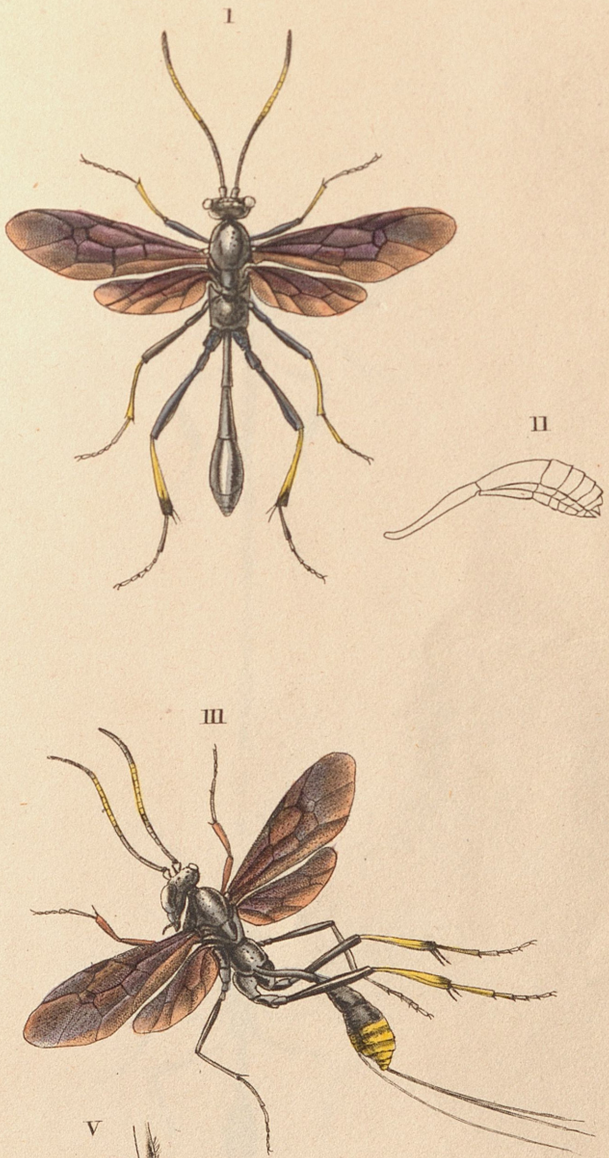

Osprynchotus *capensis*, *Spinola* .